



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Corse

Commune : Pietraserena

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise paroissiale Saint-Roch

Monument(s)

Appellation : Eglise paroissiale Saint-Roch

Protection : classement

Arrêté : classement le 16/10/1992

Étendue de la protection : En totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.